

Enseignements primaire et secondaire

Programme d'enseignement moral et civique du cycle terminal des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP

Sommaire

Préambule

Les valeurs et les principes de la République

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen et civique

La citoyenneté républicaine

Construire une culture de la démocratie

Progressivité

Méthodes

CP : Se reconnaître comme individu et élève

Connaissance et maîtrise de soi

Les règles collectives et l'autonomie

Règles de hygiène et exigence d'intimité

Être élève à l'école de la République

CE1 : Respecter les autres

Altérité et sociabilité

Règles collectives et prise d'initiative

Principes et symboles de la République

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

L'engagement pour le bien commun

La République et son fonctionnement

CM1 : Faire société

Civisme et citoyenneté

L'égalité dans la dignité

Comment faire société

CM2 : Vivre en République

Citoyenneté et nationalité

Libertés et droits fondamentaux

Respecter les droits de tous

À l'école laïque

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique

Représenter les autres et servir l'intérêt général

Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'école

Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Agir pour l'égalité et lutter contre les discriminations

La solidarité et ses échelles

Quatrième : Défendre les droits et les libertés

L'État de droit et les libertés

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale

Troisième : Faire vivre la démocratie

Les règles du jeu démocratique

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité

Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la

La République et la Nation

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Les principes et les espaces du débat démocratique

La délibération dans les institutions

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et s

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions

environnementales

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la

La République et la Nation

L'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de

Préambule

Le programme d'enseignement moral et civique répond à l'ambition des élèves à l'exercice et à une contribution à l'intérêt général qui transcende les intérêts particuliers. Il structure leur parcours citoyen et l'enrichit en assurant l'apprentissage civique.

Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble des compétences de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents jusqu'à l'engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont tout à la fois locaux, nationaux et mondiaux, en passant par l'engagement dans la vie démocratique scolaire. Le programme assure une connaissance du cadre institutionnel de la République française et de l'Union européenne. Il participe à l'éducation aux médias et à l'information (EMDI) et à l'éducation au développement durable (EDD). Il met en avant la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en contribuant à développer la capacité d'empathie. Enfin, il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de contribuer à résoudre les problèmes collectifs de leur temps.

Conçu dans une perspective de cohérence et de progressivité des cycles de l'enseignement moral et civique présente distinctement, pour chaque année, les notions et les contenus que les élèves doivent acquérir. Il propose des démarches et situations d'apprentissage indiquant des sources et des ressources dans lesquelles puiser, ainsi que des dispositifs existants auxquels il peut s'appuyer. Le programme d'enseignement moral et civique a également vocation à s'inscrire dans des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales ou le monde associatif, ainsi que de multiples projets pédagogiques.

L'ambition du programme est d'ouvrir l'enseignement moral et civique à tous les élèves, en l'inscrivant dans une logique de territoire (l'école, le collège, le lycée, la Région, la Nation, le monde de la planète Terre), sans omettre les enjeux de l'univers numérique de plus en plus engagés.

Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation dispose que depuis 2005, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager « les valeurs de la République » (article L111-4).

Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de conscience et de tous, promeuvent les liens de civilité à l'égard de tous et permettent l'engagement de tous. Les droits et les devoirs sont au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. Grâce à la solidarité et ces autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. Ils déduisent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de la discrimination et de la violence. L'enseignement moral et civique, qui constitue un bien commun des citoyennes et des citoyens dans la vie démocratique de la République.

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'enseignement moral et civique transmet les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements de l'établissement, dont les actions peuvent être menées en partenariat avec des organismes publics ou des associations. Il se nourrit également des « éducations » transversales présentes dans les programmes auxquelles il contribue : éducation aux médias et à l'information, éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, éducation à l'environnement, éducation à la culture.

droit, aux compétences économiques, budgétaires et financières, à la vie affective, relationnelle, et sexuelle et, enfin, aux arts et à la culture.

L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas à l'enseignement moral et civique. Le parcours citoyen, pour être pleinement réalisé, suppose l'explicitation des enjeux de la vie de l'école ou de l'élève à la fois dans les structures de la vie scolaire et plus généralement, de la vie économique et sociale, de la politique et en somme de la démocratie : réalisation de projets dans le cadre de l'établissement, engagement au sein d'institutions ou pour la Nation (service civique, service national universel).

L'enseignement moral et civique est inséparable de l'éducation à la citoyenneté. Il constitue un fondement de l'éducation à la citoyenneté active, républicaine et démocratique.

La citoyenneté républicaine

La République française est une démocratie. Elle s'inscrit à la fois dans les traditions démocratiques. Elle se fonde sur le patrimoine de la Nation française et permet l'actualisation de ses valeurs et de ses principes pour répondre aux évolutions de la société.

La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen, qui est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance de la loi et du droit tout en permettant la pluralité des opinions et des pratiques caractéristiques de l'espace démocratique.

Placé au cœur de la vie de l'école, l'enseignement moral et civique met en œuvre l'ensemble des enseignements qui mettent les élèves au contact de la société, en particulier celles qui concernent l'éducation au développement durable et la prise d'engagement individuel et collectif essentiel à la biodiversité et à la participation.

Construire une culture de la démocratie

Pour construire une culture de la démocratie, l'enseignement moral et civique développe les compétences civiques et citoyennes des élèves. La construction de ces compétences s'opère à travers des dimensions principales :

- les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on cultive
 - liberté, égalité, fraternité et laïcité
 - solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
 - respect de la dignité humaine
 - État de droit
- les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur citoyenneté
 - citoyenneté et institutions nationales et européennes
 - règle et droit
 - défense, sécurité et résilience nationale
 - développement durable et transition écologique
 - information et médias
- les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique
 - respect d'autrui et acceptation des différences
 - respect de soi, maîtrise de soi
 - prise d'initiative dans le respect de la règle et de l'engagement
 - esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
 - engagement et sens des responsabilités
 - équilibre entre l'initiative et l'acceptation des règles communes et l'engagement
- les aptitudes que cet enseignement cherche à développer
 - écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
 - capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
 - apprentissage autonome
 - implication dans un projet collectif et coopération
 - participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

¹ Ces dimensions sont issues du cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie élaboré par le Conseil de : <https://www.cep.fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture>

Ces quatre dimensions fixent un cadre au travail des élèves en enseignement moral et civique. Elles permettent de nourrir la réflexion didactique et pédagogique du professeur des écoles, du professeur d'histoire-géographie au collège et du professeur de lycée responsable de cet enseignement en visant l'acquisition de compétences psychosociales et civiques de citoyennes.

L'enseignement moral et civique étant au cœur du projet d'école, les quatre dimensions fournissent également un cadre à l'ensemble des actions conduites pour l'éducation à la citoyenneté.

Sans s'y résumer, la construction d'un savoir et d'une culture de participation au développement des compétences psychosociales des élèves, pour mieux prévenir notamment les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves.

Progressivité

L'explicitation des objectifs et des contenus de l'enseignement moral et civique est à la mesure de la progressivité de la formation des élèves. En tenant compte de leur âge, les contenus sont investis de manières diverses :

- en s'inscrivant dans une perspective d'approfondissement et d'une meilleure compréhension des piliers éthiques et politiques de notre République démocratique. Ses institutions, par exemple, ne sont pas abordées avec le même niveau de détail aux cycles 2, 3 et 4 ;
- en accordant une place accrue aux questions vives de la société et en permettant l'expression possible des opinions prévalentes et en s'appuyant sur la culture commune des élèves qui s'approchent de la majorité ;
- en opérant progressivement un élargissement optimal de l'horizon des relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants.

La progressivité de l'enseignement moral et civique réside dans la manière régulière et continue de traiter les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur un exemple, les objectifs de développement durable (ODD) sont distribués de façon diversement approfondie tout au long de la scolarité des élèves.

Méthodes

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, à partir de situations qui peuvent être issues de l'actualité (événements réels ou fictifs), de textes (tirés de récits historiques ou politiques) ou de descriptions imaginaires (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). Il contribue au développement des compétences orales à travers, notamment, la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'exprimer, comprendre et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression polémique, mais la formulation claire d'arguments rigoureux.

L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de documents de référence (textes patrimoniaux, littéraires, etc.). Il est également un lieu de partage d'expériences, soit d'adultes sollicités, soit des élèves eux-mêmes, qui ont pu connaître des expériences d'engagement.

Selon des modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels qu'il privilégie en fonction de l'âge, l'enseignement moral et civique favorise l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit, et permet aux élèves d'exercer leur discernement et de développer les compétences visées.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux de coopération et favorisent les échanges et la confrontation des idées. Il peut reposer sur des projets individuels et collectifs susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de mobiliser des partenaires institutionnels ou associatifs.

Enfin, dans une perspective résolument interdisciplinaire, l'enseignement moral et civique oriente les élèves vers des problématiques contemporaines particulièrement vives liées à l'actualité. L'enseignement moral et civique n'a pas vocation à substituer ces deux « éducations », mais contribue à faire naître des projets interdisciplinaires et y participe de plein droit, grâce à la coopération des professeurs de toutes les disciplines dans le second degré, notamment le professeur de littérature, le professeur d'histoire-géographie ou de sciences de la vie et de la Terre pour l'académie de la vie et de la Terre. La diversité des disciplines contribuant notamment avec les sciences économiques et sociales et la philosophie.

De fait, une approche plurielle de l'enseignement moral et civique se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique selon le tableau suivant.

	EMI	EDD
CP		Respect dû à l'environnement la compréhension des règles collectives
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle	Respect dû à l'environnement la compréhension des règles collectives
CE2	Initiation des élèves à la construction pour leur faire comprendre qu'un intérêt général	Mise en relation des écogestes Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on p
CM1	Civisme numérique Recherches en ligne, production et diffusion d'information Cyberviolences et harcèlement en ligne Sobriété numérique	Lien entre civisme et conscience écologique Sobriété numérique
CM2	Liberté d'expression en ligne (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE)	Devoir civique dans ses aspects environnementaux Charte de l'environnement,
Sixième	Vie privée et vie publique droit à l'image, explication à 15 ans Réflexion sur les données personnelles, les traces numériques	Explication du rôle de représentants des écodélégués, début des références aux ODD poursuivies dans la suite du programme L'intérêt général dans une
Cinquième	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec de la santé publique, l'intégrité risques environnementaux
Quatrième	Liberté d'expression en ligne, ses abus et ses limites Liberté de la presse Guerre informationnelle et cyberdéfense	La police de l'environnement leur prévention et leur traitement
Troisième	Le rôle des médias, des sondages, le couple information/désinformation, les débats en ligne	La Charte de l'environnement
CAP	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression, intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité des entreprises, conférences internationales, ODD
Seconde	Liberté de la presse et de travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (règlement européen sur les services numériques, Pharos) L'intelligence artificielle	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques, la responsabilité sociétale des entreprises
Première	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	
Terminale	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exercice climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) Travail sur les sondages et leurs usages Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exercice climatique Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) La naissance des ODD à l'ONU

Le programme d'enseignement moral et civique participe pleinement des élèves, qu'elles soient cognitives, émotionnelles et démarches sociales pédagogiques qu'il engage, il répond à l'objectif de développer les relations avec les autres. De la même manière, il s'articule avec l'enseignement de la sexualité : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire sa place dans la société, y être libre et responsable.

L'articulation de ces enseignements à développer chez les élèves a pour vocation à favoriser un climat scolaire apaisé et à prévenir toutes formes de violence et de discrimination, notamment en lien avec les séances d'empathie.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CP : Se reconnaître comme individu et élève

Attendus et objectifs

Le cours préparatoire (CP) constitue le moment charnière entre l'écrit maternelle et l'écrit élémentaire. Tout au long du cycle 1, l'écrit est attaché à garantir la sécurité affective et à développer la confiance en eux-mêmes des enfants pour leur permettre de prendre plaisir à apprendre, à progresser et à vivre ensemble. Tout au long du cycle 2, et tout particulièrement au CP, l'écrit confère une première acquisition des exigences du respect d'autrui et de la vie en société, en permettant à l'enfant de trouver sa place comme personne singulière et comme élève au sein d'un groupe. Au CP, l'enseignement civique ouvre à une première approche des notions de liberté et d'égalité. Chaque enfant apprend ainsi à se comporter comme un élève en développant son identité dans le respect de soi, des autres et des règles collectives.

Connaissance et maîtrise de soi

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Liberté	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre ses émotions et ses sentiments : leur origine et leurs manifestations ; trouver les réponses appropriées aux besoins exprimés ; consolider sa confiance en soi ; acquérir une estime de soi. 	<p>À partir de la lecture de jeunes auteurs et de jeux de rôle avec les élèves sur l'origine et les émotions de base (joie, tristesse, peur, colère, dégoût, surprise) pour permettre à l'élève de les identifier, à les distinguer les unes des autres et à les exprimer avec un vocabulaire adapté. Il accède ainsi à une meilleure compréhension de lui-même et de sa relation avec les autres.</p> <p>Développer une aptitude à bienveillance dans la relation humaine, l'harmonie</p> <ul style="list-style-type: none"> à travers le visionnage de courtes vidéos ou la mise en scène de saynètes, les élèves apprennent à déchiffrer les signaux non verbaux : le son de la voix, l'expression des émotions des autres afin d'adopter pour entrer en contact avec eux de manière appropriée ; lors de discussions réglées avec la jeunesse, les élèves apprennent à écouter et à poser des questions pertinentes, à distinguer ce qu'ils ressentent et leurs réactions et jugements.

Les règles collectives et l'autonomie

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possible
Droits et devoirs de l'élève Égalité Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier l'école (droit pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité) ; respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle ; développer son autonomie ; prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper ; 	<p>Présenter explicitement les règles de l'école sur leurs droits et leurs devoirs au sein de cet espace partagé. L'élève apprend à comprendre et à adopter un comportement responsable et approprié aux situations vécues dans les différents temps et espaces de l'école. Cette prise de conscience s'opère notamment à travers la conscience collective en classe. En s'appuyant sur quelques règles (droit à la sécurité, etc.), l'élève prend conscience que ses droits impliquent des devoirs.</p> <p>À partir d'exemples concrets choisis dans l'école ou dans ses abords immédiats, l'élève apprend à reconnaître la règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer son point de vue.</p> <p>Expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine et peut être préjudiciable. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir au manquement pouvant entraîner une sanction.</p> <p>Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant et attirer l'attention sur l'autorité des adultes et leur rôle déterminé pour adopter une conduite appropriée et de solliciter selon ses besoins.</p> <p>Présenter la règle non pas seulement comme une contrainte mais aussi comme une protection qui procure à l'élève ce dont il a besoin pour apprendre et évoluer collectivement tout en offrant la possibilité de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie.</p>

		Faire saisir aux élèves le sens et Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte.
Droits de l'	<ul style="list-style-type: none"> • identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ; • respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs ; 	<p>Attestation de première éducation à la route (APER).</p> <p>Le respect des biens et des équipements de la collectivité permet à l'élève d'en disposer et d'être dans cette perspective : ce qui est vrai pour lui l'initier à la distinction entre l'individu et le bien commun.</p> <p>L'aider à comprendre le respect qui vivait, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs.</p> <p>Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant, 	<p>Aborder les droits de l'enfant par la Convention internationale des droits de l'enfant à l'élève l'aider à comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant a</p>

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Identité Dignité	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir conscience de son intégrité ; • connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle ; • connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle ; 	<p>À partir de situations réelles ou fictives, développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité (CIDE, art. 16) en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion d'intimité et de droit - le droit à la sécurité et à la protection ; - l'égalité des sexes et les relations affectives et relationnelles.

Être élève à l'école de la République

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
République	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le drapeau français ; • reconnaître La Marseillaise. 	<p>À partir de la présence des symboles républicains dans la salle de classe (L. 111-1-2 du Code de l'éducation) reconnaître aux élèves le drapeau tricolore français et la Marseillaise et l'initier à leur signification.</p> <p>En les associant à des événements au cours desquels ces deux symboles sont convoqués pour représenter la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, faire comprendre aux élèves qu'ils sont citoyens de la République française pour poser les premiers jalons de leur citoyenneté et susciter un sentiment d'appartenance à la République.</p>

CE1 : Respecter les autres

Attendus et objectifs

L'enseignement moral et civique au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égalité de dignité de tous et d'altérité. Par le développement de compétences dans le respect des règles collectives, ils apprennent à vivre ensemble.

Altérité et sociabilité

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Fraternité Solidarité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ; • développer sa capacité d'empathie ; 	<p>En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres.</p> <p>Initier les élèves à reconnaître et respecter les différences.</p> <p>L'aider à développer un regard positif sur les différences.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • s'entraider avec les autres ; • reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ; • faire comprendre que la solidarité et le lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égal personnes. 	<p>Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette démarche peut s'inscrire dans Phale. Leuppenette de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi.</p> <p>[EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre. Développer le respect de l'autre et</p> <ul style="list-style-type: none"> - la notion d'respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sex éducation à la vie affective et relationnelle).
--	---	---

Règles collectives et prise d'initiative

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Responsabilité Civilité	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité ; • identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve ; • prendre des initiatives (faire des choix, les justifier). 	<p>Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire.</p> <p>Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont ns de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers autrui et envers leur environnement [EDD].</p> <p>Développer la responsabilité des élèves et les amener à reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un d onnes que pour les autres, même dans un environnement familial.</p> <p>Développer leur autonomie pour les rendre capables de donner l'aler (savoir où trouver les numéros d'ur g savoir passer un message d'efficace). S'appuyer é fait e premiers secours (APS) et l'atte de première éducation à la route (APER).</p>

Principes et symboles de la République

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
République	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les symboles républicains ; • apprendre à chanter le 1^{er} couplet et le refrain de <i>La Marseillaise</i> ; • comprendre la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ; 	<p>Repérer la présence de symboles de la République dans l'environnement proche de leur histoire et identifier leur lien avec les valeurs et principes de la République.</p> <p>Donner à connaître les lieux de mémoire locaux de la commune de l'école afin d'amorcer la construction de la mémoire collective.</p> <p>Participer à des cérémonies ou événements mémoriels.</p>
Laïcité	<ul style="list-style-type: none"> • aborder le principe de la liberté de conscience ; • savoir que le français est la langue de la République. 	<p>La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la Charte de la laïcité (notamment les art. 6 et 8).</p> <p>À partir de documents administratifs officiels (acte de naissance, etc.), montrer l'usage du français.</p>

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

Attendus et objectifs

À la fin du CE1, les élèves ont compris et acquis les principes du respect de soi et des autres. Il s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la communauté dans le contexte de l'engagement mutuel et de l'entraide. Cette démarche vise à développer l'engagement des élèves dans des projets collectifs et à leur faire découvrir des domaines d'intérêt général.

L'engagement pour le bien commun

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Bien commun Responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif; 	<p>Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des situations qui permettent l'initiation, par la pratique collective démocratique et à l'autonomie.</p> <p>Développer chez l'élève le sens de la responsabilité collective par rapport aux autres. [EDD] Mettre à l'école la sensibilisation au bien commun passe par le développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité).</p> <p>Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général. La prise de conscience de l'intérêt général se construit et est utile et nécessaire au collectif dans lequel on vit. Les élèves mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des gestes.</p> <p>Reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage à l'environnement extérieur à l'école ou à l'écologique). Ces démarches peuvent s'appuyer sur l'APER.</p>
Service public	<ul style="list-style-type: none"> savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun ; 	Présenter une institution ou une association (pompiers, police, métiers de la santé, par exemple). Montrer que la fonction de l'école est d'être elle-même un service public.
Intérêt général et intérêt particulier	<ul style="list-style-type: none"> aborder des enjeux d'intérêt : collectif, l'éducation pour le développement durable, l'environnement, la sécurité, l'intégrité. 	<p>Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Organiser par exemple au sein de la classe une collecte de denrées de première nécessité ou de matériel scolaire au profit d'une épicerie solidaire de proximité ou d'une association humanitaire.</p> <p>[EMI] Pour montrer que l'information peut être un outil de médiation, des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement.</p> <p>Permettre aux élèves d'acquérir les compétences de se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), de s'approprier les règles collectives et de participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à la classe.</p>

La République et son fonctionnement

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
République	<ul style="list-style-type: none"> Savoir qu'en France le chef de l'État est le président de la République et élu ; savoir que le maire est un élu local, et le représentant de l'État dans la commune ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement) ; approfondir la compréhension de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». 	<p>À partir de l'organisation (délégué de classe par exemple), comprendre les règles et le fonctionnement de l'école présidentielle.</p> <p>Faire une enquête sur les compétences des élus de la commune ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal.</p> <p>[EDD] Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement participatif.</p> <p>À partir d'un questionnaire des élèves, expliquer les différents éléments de la devise de la République : la liberté sans l'égalité fait l'égalité. Il est important de ne pas laisser l'égalité empêcher la liberté, c'est une société où chacun a sa place.</p>

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils acquièrent des connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les aspects du civisme dans les différents temps et espaces de la vie sociale favorisent la compréhension de notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignants	Démarches et situations d'apprentissage
Civisme	<ul style="list-style-type: none"> Définir le civisme comme l'action d'un citoyen en fonction du bien public et dans le respect des règles ; 	<p>Sensibiliser les élèves à l'engagement civique en s'appuyant sur des exemples concrets.</p> <p>[EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une culture civique (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).</p>
Sobriété numérique	<ul style="list-style-type: none"> aborder des exemples de comportement civique dans la classe et dans la vie quotidienne, en ligne, et en faveur de l'environnement numérique ; 	<p>Reconnaitre des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité (APS, APER).</p> <p>[EMI] Afin de développer un civisme numérique, s'appuyer sur des situations de danger pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (espace numérique de travail, blog de classe, d'école, etc.) - penser cet apprentissage comme une déclinaison en ligne de ce qu'on leur demande de faire hors ligne - renforcer les compétences des élèves en matière de recherche documentaire en ligne : appréhender le lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, aborder la notion de « source », interroger la notion d'information - produire et diffuser de l'information en ligne (blogs, vidéos, etc.) - envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par exemple la consommation énergétique des serveurs, des applications, et la sobriété numérique ; - aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. Cette démarche contribue au développement des compétences numériques (CRCN).
Incivilités	<ul style="list-style-type: none"> connaître et appliquer les règles de civilité en société ; identifier les incivilités et comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun ; 	<p>Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect de ces règles en s'appuyant sur des exemples concrets de la vie collective.</p>
Démocratie	<ul style="list-style-type: none"> apprendre la signification du terme « démocratie » et le fonctionnement du suffrage direct. 	<p>Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyenneté, de vote et de participation aux décisions.</p> <p>Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) : articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, conseils d'administration, etc.), la démocratie populaire, de volonté générale, de séparation des pouvoirs.</p>

L'égalité dans la dignité

Notions abordées	Contenus d'enseignants	Démarches et situations d'apprentissage
Égalité, dignité, discriminations Tolérance	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la notion d'égalité ; en particulier l'égalité de dignité comprendre ce qu'implique l'égalité de dignité de la personne humaine. 	<p>À partir de situations réelles ou fictives, identifier des situations dans lesquelles l'égalité de dignité est respectée et des situations de discrimination ou d'atteintes à la dignité.</p> <p>Dans le cadre d'activités de groupe, identifier des situations de respect de son intégrité personnelle et de celle des autres, dans leur diversité (croyances, convictions, etc.). Mettre en place des situations</p>

		<p>permettant à chacun d'assumer ses chances.</p> <p>[EMI] Aborder le phénomène des cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN.</p> <p>Ces démarches peuvent s'appliquer à la vie affective et relationnelle et le dispositif Phare.</p>
--	--	---

Comment faire société

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Fraternité et empathie	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la notion de fraternité, valeur et principe de la République ; comprendre ce qu'implique l'empathie. 	<p>À l'occasion d'un débat réglé, amener les élèves tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude).</p> <p>Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme.</p> <p>À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un citoyen (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié).</p> <p>Dans le cadre du développement des compétences psychosociales, développer l'empathie comme moteur de la coopération, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les cyberviolences.</p>

CM2 : Vivre en république

Attendus et objectifs

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils sont amenés à comprendre les fondements de la vie en république. Ils découvrent ainsi le fonctionnement des institutions au moyen de cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine et l'égalité des droits.

Citoyenneté et nationalité

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Citoyenneté Droits civils et politiques	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité, et tout individu bénéficie de droits civils ; connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : ils ont la vocation à participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration des lois). 	<p>À partir de l'article 7 de la Convention de l'enfant, faire comprendre que tout enfant a des droits, dont celui d'acquiescer à une nationalité illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout individu a des droits comme celui à l'éducation, à la culture, à la santé, à la sécurité, à la participation, à l'information, à l'expression, à la liberté d'expression, à la sûreté (art. 2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permettent de participer à la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne.</p> <p>L'expérience des conseillers municipaux permet d'expliquer le rôle politique du citoyen de sa cité. Une rencontre avec des élus locaux (maire de la commune, conseillers municipaux) peut être ainsi l'occasion d'appréhender le rôle des citoyens actifs qui se sont portés candidats à une élection municipale, et de comprendre les modalités de leur mandat local.</p> <p>La participation au concours Le Parlement des enfants favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux élèves de découvrir le rôle du législateur.</p>
Devoirs	<ul style="list-style-type: none"> connaître les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national : 	<p>L'étude de plusieurs articles de la Constitution permet de caractériser différents devoirs du citoyen, comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par l'impôt (art. 13).</p>

	<p>respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (Déclaration des droits de l'homme et citoyen, art. 3 et 13) ;</p>	<p>En expliquant que les électeurs et les électrices sont à l'origine en vigueur par leurs représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'article Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève doit citoyennes et citoyens que participent à l'édification des lois en même temps respecter.</p>
Symboles républicains	<ul style="list-style-type: none"> comprendre que le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public ; 	<p>La description d'une carte électoriale permet de réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « Voter est un droit, c'est aussi un devoir ». Faire comprendre que par leur vote citoyennes et citoyens assurent le bon fonctionnement de la démocratie.</p> <p>[EDD] Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec le devoir civique et présentés comme un autre exemple de devoir civique.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> connaître et comprendre les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumes comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération de 1790) ; comprendre la nécessité de respecter ces symboles ; savoir que la République française est membre de l'Union européenne (UE). 	<p>La République est tricolore, elle se rend visible par des hiéroglyphes fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage ancien combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire). Participer à la commémoration.</p> <p>Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen.</p>

Libertés et droits fondamentaux

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Liberté Droits fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux européenne (2000) ; mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la santé, à la gratuité de l'enseignement, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement) 	<p>Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration de 1789 jusqu'à la Constitution de 1958) et européenne (Charte des droits fondamentaux).</p> <p>Découvrir les libertés fondamentales, à la fois individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté de conscience, etc.) et expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 4 de la DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée dans l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, encadrant cette liberté.</p> <p>Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements.)</p> <p>[EDD] Expliquer comment la référence aux droits fondamentaux s'attache aux problèmes environnementaux de l'Union européenne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979). Présenter la Charte de l'environnement.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> montrer que les droits fondamentaux dans le cadre de la loi (exemple de la liberté d'expression) approfondir avec les droits dits « de troisième génération », qui résultent du droit de chacun de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » (art. 1^{er} de la Charte de l'environnement) 	<p>Un travail sur la liberté d'expression d'information, peut être et mené et des médias dans l'école.</p> <p>En lien avec les articles 13 et 17 (CIDE), lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (qui ne sont pas un espace de non-droit) et la liberté de la presse et d'anonymat.</p> <p>[EMI] Aborder la question de la liberté de la presse à travers le média. Une information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple la manipulation de l'information).</p>
--	--	---

Respecter les droits de tous

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Discriminations Stéréotypes	<ul style="list-style-type: none"> Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes ; faire reconnaître les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, harcèlement ; savoir que l'expression discriminations est sanctionnée par la loi. 	<p>[EMI] Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi.</p> <p>Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement-cyber. Cette démarche peut s'inscrire dans le cadre de la Charte de la République.</p>

À l'école laïque

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Laïcité (vue en CE1)	<ul style="list-style-type: none"> Le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience ; nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, non plus le droit d'imposer ses croyances ou ses convictions aux autres. 	<p>Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi.</p> <p>À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la Constitution, les élèves expliquent pourquoi l'école est laïque et comment les comportements remettant en cause la laïcité (art. 13 du préambule de la Constitution de 1946, loi du 15 mars 2004). Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour démontrer l'ancrage historique de la laïcité à l'école dans la construction de notre société.</p> <p>Ces démarches peuvent être mises en œuvre de façon régulière à l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre.</p>

COLLÈGE

Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif.

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique

Attendus et objectifs

Au collège, l'élève arrive dans un nouvel espace réglé auquel il s'adapte. Il y poursuit l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation démocratique.

abordant des aspects fondamentaux de la vie dans une société démocratique : élire ses représentants et représenter les autres, respecter des règles collectives et comprendre pourquoi on les respecte – notamment sous l’angle de la scolaire –, protéger sa vie privée et celle des autres tout en participant à la vie publique. Prenant conscience de ses responsabilités, l’élève se familiarise avec la liberté de conscience, qui garantit la laïcité ; celui de la dignité de la personne humaine, qui garantit à son tour le respect de sa vie privée et constitue une clef pour comprendre la raison d’être des règles et des lois de la démocratie.

Représenter les autres et servir l’intérêt général (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d’enseignement	Démarches et situations d’app
Représentation et démocratie représentative (vue en CM1) Vote	<ul style="list-style-type: none"> Les représentantes et représentants, choisis par un vote, portent la parole des autres, participent à des délibérations collectives et à la prise de décision ; à toutes les échelles (classe, collège, commune, département, région, pays, Union européenne), ils répondent à des besoins collectifs : éducation, santé, secours, transport, enjeux du développement durable et de la transition écologique ; 	À partir des missions du délégué de classe et des autres fonctions représentatives au collège (éco-délégués, représentants au conseil de la vie collégienne) ou en dehors (conseillers départementaux jeunes), travailler sur les différentes échelles de l’Assemblée nationale et au Parlement des enfants peut d’un projet spécifique, de général.
Intérêt général (vu en CE2)	<ul style="list-style-type: none"> l’intérêt général est de tous les membres de la société. Il n’est pas toujours les intérêts de chacun ; dans une perspective de développement durable, la définition de l’intérêt général prend en compte les générations futures ; 	[EDD] À partir d’objectifs de développement durable (ODD 12, 13, 14), faire comprendre le général, pour passer du geste public ; suivre et expliquer les décision prise, soit dans une instance du collège (par les éco-délégués ou d’autres élèves territoriale, voire par l’État
Responsabilité (vue en CP, CE1, CE2)	<ul style="list-style-type: none"> les représentants élus sont responsables : ils expriment la parole des électeurs et suivent les règles des assemblées et des conseils dans lesquels ils sont élus. 	

Respecter des règles et en comprendre la finalité : l’exemple de la laïcité à l’École (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d’enseignement	Démarches et situations d’app
Laïcité (vue en CE1, CM2) Liberté de conscience	<ul style="list-style-type: none"> La laïcité garantit la liberté de conscience et les libertés religieuses et tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ou opinions ; la neutralité de l’État à l’égard des religions et des cultes (loi de 1905) ; la liberté de conscience est celle de croire, celle de ne pas croire, celle aussi de changer de croyance ou de religion ; la laïcité est un principe juridique et non une opinion, elle diffère par conséquent de l’athéisme, de l’agnosticisme, qui sont des options philosophiques personnelles ; la laïcité à l’école est le choix de chaque enfant : elle crée un espace neutre à l’abri de tout prosélytisme (loi du 15 mars 2004 ; Charte de la laïcité) ; dans ce but, la laïcité impose des règles à tous les membres de la communauté scolaire, elle prépare les élèves à vivre dans une communauté nationale où différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent être discutées dans le cadre de la loi. 	<p>À partir de la Convention internationale des droits de l’enfant (art. 2, 12, 13 et 28) et d’une étude de principes, définir ce que sont des droits, notamment la liberté de conscience, et expliquer que des devoirs découlent de ces droits.</p> <p>Comparer la loi du 15 mars 2004 (et sa traduction dans le règlement intérieur) avec les articles 4 et 10 de la DDHC et la Charte de la laïcité pour permettre aux élèves de comprendre pourquoi l’école est un lieu d’apprentissage des droits et comment un interdit permet leur protection.</p> <p>En s’appuyant sur la conception de la laïcité (art. 1 et 2 de la loi de 1905), faire comprendre aux élèves que ce principe s’applique à tous les citoyens et personnes concernés (sphère publique, espace public, sphère privée), et mettre en évidence la particularité de la laïcité pour les usagers et pour les personnels.</p> <p>La Journée de la laïcité du 9 décembre est l’occasion de valoriser les projets conduits sur ce thème.</p>

Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
<p>Vie privée</p> <p>Identité (vue en CP) dans un contexte numérique</p> <p>Responsabilité (dans ses pratiques communicationnelles) (vue en CP, CE1, CE2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant connaît le droit au respect de sa vie privée (CIDE, DDHC et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) • le droit au respect de la vie privée comprend le droit à l'information, à la protection du droit à l'intimité d'une personne ; • ce droit doit être également respecté dans l'univers numérique sociaux (majorité numérique, données personnelles, traces numériques, réputation numérique). 	<p>Mettre en rapport, d'une part le droit de manière générale et la CIDE ; montrer que le droit à la vie privée est adossé au droit à la vie (art. 6) et au droit à un nom et à une nationalité (art. 7 et 8).</p> <p>[EMI] À partir de situations concrètes, faire identifier aux élèves les risques liés aux usages numériques (cyberharcèlement, désinformation, risques pour la santé) pour faire comprendre pourquoi l'âge de majorité numérique a été fixé à quinze ans par le législateur (loi du 7 juillet 2023).</p> <p>À l'appui des ressources proposées dans le cadre du CRCN et de la Charte de la culture et à la citoyenneté numérique, faire réfléchir à ce que sont des traces numériques, à la nécessité de les protéger (contre des usages commerciaux, mais aussi à des fins politiques) et à leur impact sur la personne (tension entre droit à la vie privée et à l'information faire effectivement valoir).</p> <p>Le <i>Safer Internet Day</i>, inscrit dans le programme Phare, est l'occasion de sensibiliser les élèves à un usage raisonné du numérique.</p> <p>S'appuyer sur PIX.</p>

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Attendus et objectifs

En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre les valeurs et principes d'égalité et de fraternité. On élargit à sa dimension collective et sur leur place dans la collectivité, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. L'étude d'exemples de lois et de politiques publiques permet de mettre en œuvre de l'idéal de la fraternité républicaine, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'être solidaire en cas de nécessité.

Agir pour l'égalité et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
<p>Égalité (vue en CM1)</p> <p>Égalité femmes-hommes</p> <p>Égalité en droits, parité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'égalité entre femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ; • dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent des pouvoirs publics et de la société civile ; 	<p>À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession en 1965, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, loi sur l'autorité parentale en 1987, loi sur la parité en 2000), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats. L'étude de la loi sur la parité permet de comprendre comment on passe des mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi.</p> <p>À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une palette de salariales, d'autres décisions de l'action de l'État dans ce domaine de la DDHC.</p> <p>Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école et notamment à partir de données sur les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier.</p> <p>En lien avec l'éducation affective, relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.</p>

<p>Discrimination (vue en CM1) Inclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> la discrimination est un délit qui contrevient au préambule du Code pénal définit la discrimination comme « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale, etc. (art. 225-1), punie dans certaines situations constituant un traitement défavorable (art. 225-2) ; 	<p>Ces démarches peuvent s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à favoriser l'égalité filles-garçons (concours, interventions de partenaires associatifs, démarche de labellisation, etc.) et nourrir le parcours Avenir des élèves (« Découverte des métiers »).</p> <p>Travailler à partir de situations ayant donné lieu à l'intervention du Défenseur de la situation de scolarisation d'un handicap pour évoquer l'inclusion des enfants sans aucune distinction.</p> <p>Montrer comment, dans le cadre du droit international (art. 23 CIDE), l'État cherche à (loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école) des situations d'inégalité de manière progressive à l'accueil et en situation de handicap.</p> <p>En se référant à la loi du 27 mai 2008 punissant les discriminations, étudier le cas judiciaire (par exemple dans le monde du travail).</p>
<p>Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT</p>	<ul style="list-style-type: none"> à la racine des agissements discriminatoires se trouvent des mécanismes d'exclusion (préjugés, etc.) qui réduisent d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on retrouve ces stéréotypes dans le racisme, l'antisémitisme et l'antitsiganisme, punis par la loi ; 	<p>À partir de l'expression de stéréotypes, montrer qu'ils constituent de la discrimination, parmi d'autres, qui peuvent être à caractère discriminatoire (injures, harcèlements, violences, etc.) punis par la loi.</p> <p>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté visant à lutter contre les discriminations (concours, interventions de partenaires associatifs, commémorations, visites d'un lieu d'histoire et de mémoire, etc.).</p>
<p>Harcèlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> les agissements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit). 	<p>[EMI] En abordant des discours haineux en ligne, soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement à partir de stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de discrimination choisis comme support d'étude.</p> <p>Étudier comment le droit s'adapte contre les discours de haine en ligne rattachés à la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services numériques en ligne - Digital Services Act).</p> <p>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation aux médias et à l'information (concours, interventions de partenaires, médias scolaires, etc.), et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN). Le travail sur le harcèlement peut être inscrit dans le dispositif Pharee ou la participation au concours « Non au harcèlement ».</p>

La solidarité et ses échelles (7-9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
<p>Solidarité Fraternité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le principe de solidarité signifie que la Nation assure aux individus libres et égaux en droit une protection. Au nom de ce principe, l'État, les collectivités territoriales et la société civile (associations) unissent leurs forces pour réduire les inégalités et protéger les citoyennes et les citoyens contre 	<p>Donner des exemples de missions des communes, des départements et des régions.</p> <p>Prendre l'exemple de l'éducation pour tous pour comprendre la mise en œuvre de la participation dans le budget de l'État, les inégalités en donnant à tous accès à la connaissance ; la contribution des régions, des départements et des communes.</p> <p>Montrer la contribution des associations à la solidarité</p>

<p>Risques sociaux Sécurité sociale</p>	<p>les risques sociaux et environnementaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'impôt traduit la citoyenneté et des citoyens à la solidarité nationale (impôts directs et indirects) ; • la solidarité s'exerce à l'échelle de l'Union dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, à l'échelle mondiale (institutions internationales et ONG) ; • les risques sociaux (maladie, accident, invalidité, grossesse non désirée, perte d'emploi, liée à l'âge) sont auxquels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leurs seules ressources. La Sécurité sociale et le système public de santé participent de la solidarité nationale ; le droit international garantit aux enfants le droit à la santé et à la sécurité sociale (art. 24 à 26 CIDE) ; 	<p>nationale et leur reconnaissance par l'État (exonération fiscale).</p> <p>Cette démarche peut s'inscrire dans les projets d'éducation à la citoyenneté (interventions de partenaires et d'élus, appui sur les élèves élus au conseil départemental, conseils municipaux de jeunes, etc.) et dans le cadre de l'éducation économique, budgétaire et financière (Éducfi).</p> <p>[EDD] Montrer comment le droit international (accord de Paris sur le climat) prévoit une aide des pays développés aux pays en développement pour lutter contre les effets du changement climatique (atténuation et adaptation).</p> <p>[EDD] L'ODD « Santé et bien-être » constitue un point d'entrée pour expliquer en matière de santé publique ; par exemple : les campagnes de vaccination contre la grippe, contre l'infection du papillomavirus national nutrition santé (PNNS). Ces exemples aident à comprendre la responsabilité de protection et de prévention et la responsabilité individuelle de chacun.</p> <p>À partir de politiques publiques de santé, présenter des dispositifs nationaux d'accès au grand âge, de développement des liens intergénérationnels, de lutte contre les déserts médicaux ainsi que leur mise en œuvre (sensibiliser au don de sang, acte de citoyenneté et de solidarité).</p>
<p>Risques environnementaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les risques environnementaux (pollutions, incendies, catastrophes naturelles liées ou non au changement climatique) nécessitent la mobilisation de moyens à toutes les échelles, pour la prévention, la mise en sécurité des victimes et la reconstruction (loi du 13 août 2004). 	<p>À partir de l'exemple d'une catastrophe environnementale, étudier comment se déploie la solidarité nationale – tant par les forces de sécurité intérieure (sécurité civile, police et gendarmerie) que par la mobilisation – en vue de la prise en charge des victimes et de la reconstruction.</p> <p>Considérer les territoires touchés par une pollution lente et invisible en lien avec les activités humaines ; leurs répercussions sur la santé publique ; l'environnement ; les politiques de gestion des risques (expositions aux polluants et perturbateurs endocriniens, qualité des eaux).</p> <p>En s'appuyant sur la loi du 13 août 2004, la sécurité civile est l'affaire de tous. L'importance de la sécurité civile est illustrée par le rôle des cadets de la sécurité civile.</p>

Quatrième : Défendre les droits et les libertés

Attendus et objectifs

La classe de quatrième s'attache à approfondir le sens de la liberté et à faire comprendre aux élèves comment la liberté se décline dans les libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans le cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de libertés abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier à leurs libertés et de maintenir l'ordre public garanti par l'État.

L'État de droit (9 heures) Les libertés

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
<p>Libertés et droits fondamentaux (vus en CM2)</p> <p>Libertés individuelles et libertés collectives (vues en CM2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les libertés individuelles permettent aux citoyennes et aux citoyens d'être maîtres de leurs mouvements et de leurs choix (liberté de circulation ou de mariage, par exemple), mais aussi de leurs opinions et croyances (liberté d'opinion, liberté de conscience), ainsi que d'exprimer leur liberté 	<p>À partir de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (préambule, art. 2), de la Déclaration universelle des droits de l'homme (préambule, art. 1 et 2) et de la Convention internationale des droits de l'enfant (art. 13 CIDE), faire comprendre aux élèves que ces textes leur garantissent des droits et libertés au quotidien : intérêt supérieur de l'enfant (art. 3 CIDE), liberté d'association (art. 11 de la Déclaration), liberté</p>

<p>Ordre public</p>	<p>d'expresso compris en ligne. Les libertés collectives leur permettent de s'associer avec les autres et de s'engager dans la vie de la société (droit de réunion, d'association, manifestation, droit syndical, liberté de la presse). Ils sont des libertés fondamentales et de droits inconditionnels associés à l'idée de dignité humaine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • nos libertés sont toutefois encadrées par la loi et limitées, en premier lieu par les libertés des autres, que nous n'avons pas le droit de violer (art. 4 DDHC) ; ensuite par la défense de l'ordre concerne non seulement la sécurité, mais également la tranquillité, la salubrité, le respect de la dignité de la personne humaine, qui permettent à chacun de jouir de ses droits et de ses libertés ; 	<p>(art. 17). À partir d'un exemple, étudier la liberté d'expression de la presse (définition, fondement en droit, enjeux, menaces, limites). [EMI] Travailler sur la liberté</p> <p>À partir de l'exemple de la secte, montrer que la loi ne définit pas la secte (au nom de la liberté de croyance), mais permet de réprimer les dérives sectaires, qui portent aussi atteinte aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes.</p>
<p>État de droit et hiérarchie des normes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • les libertés sont garanties par le droit : elles figurent dans le bloc de constitutionnalité reconnu par le Conseil constitutionnel. L'État même est soumis à la justice (son action ne peut violer les droits du citoyen) ; 	<p>À partir de décisions du Conseil constitutionnel ou du Défenseur des droits, étudier les lieux de privation de liberté ; leur diversité, les contrôles auxquels ils sont assujettis.</p>
<p>Justice et institutions judiciaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'indépendance de la justice, son organisation garantissant le traitement équitable des justiciables ; • les droits et libertés sont enfin garantis par des traités internationaux et leur respect contrôlé par des cours supranationales (Cour européenne des droits de l'homme) ; 	<p>À partir d'exemples précis (audience correctionnelle), présenter les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la justice : dualité des ordres de juridiction ; distinction première instance, appel et cassation ; rôle des cours suprêmes, Conseil d'État et Cour de cassation ; le rôle et le fonctionnement des jurys populaires ; la justice des mineurs et le droit à la protection.</p> <p><i>Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information (concours Découvrons notre Constitution, intervention de partenaires dans le champ des médias et de l'information, Semaine de la presse et des médias dans l'école, etc.). Utiliser le Passeport Educdroit pour aborder les différents aspects traités sous l'angle des règles de droit.</i></p>

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale (9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
<p>Ordre public et souveraineté nationale Défense</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il doit se trouver en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; • les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la Nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de 	<p>Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid). Prendre l'exemple des incendies et de la sécurité civile, et en particulier la sécurisation des habitations. [EDD] Aborder un exemple d'acte de biodiversité. Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation internationale. [EMI] À partir de l'étude de tentatives étrangères repérées par VIGINUM, comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle. <i>Ces propositions peuvent s'inscrire dans la participation aux exercices de sécurité de l'établissement, à différents dispositifs en lien avec l'éducation à la défense (classe de défense à la sécurité globale, intervention d'acteurs de la défense et de la sécurité).</i></p>

	<p>nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cyberdéfense ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • la police de l'environnement du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et équilibré ». 	
--	---	--

Troisième : Faire vivre la démocratie

Attendus et objectifs

La troisième, dernière année du cycle 4, offre une vue synthétique de la vie démocratique, dans une approche permettant de montrer comment les institutions de la République sont vivifiées et encadrent. Elle permet en outre de souligner que la vie démocratique repose sur le respect des libertés individuelles et des citoyens dans la vie économique, sociale et politique. La démocratie est ainsi envisagée comme un idéal à atteindre et non comme une réalité figée et immuable. Il en résulte que chaque citoyen peut agir et participer à la vie de la démocratie.

Les règles du jeu démocratique (6 à 8 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Constitution	<ul style="list-style-type: none"> • La Constitution, norme juridique fondamentale, garantit les droits et libertés, détermine la séparation des pouvoirs, ainsi que le contrôle de l'action du gouvernement et du Parlement ; • la Constitution de la V^e République fait référence à des textes qui ont une valeur constitutionnelle (DDHC, préambule de la Constitution de 1946, Charte de l'environnement) ; 	<p>Montrer comment fonctionnent les institutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir d'exemples concrets de la constitutionnalité (QPC), mettre en évidence l'indépendance de l'autorité des droits et libertés ; - à partir d'un exemple concret d'élaboration d'une loi pour respecter de chaque institution ; - se pencher sur le travail parlementaire.
Séparation des pouvoirs et laïcité de l'État (Charte de l'environnement)	<ul style="list-style-type: none"> • elle affirme que la République est laïque, ce qui signifie que l'autorité politique est indépendante des autorités religieuses. Toutefois, ces dernières peuvent participer au débat public dans les limites fixées par la loi (art. 35.1 et 36.3 de la loi de 1905) ; • depuis 1958, elle a été l'objet de plusieurs modifications qui témoignent du caractère évolutif de la République française, notamment pour prendre en compte les enjeux environnementaux (Charte de l'environnement) ; 	<p>À partir de textes constitutionnels, aucune référence religieuse d'actualité politique à la Nation.</p> <p>En lien avec le projet de loi n° 2004, contextualiser les évolutions de la Constitution portant sur l'organisation des pouvoirs publics : élection du président de la République au suffrage universel direct à partir de 1962, importance accrue du Conseil constitutionnel à partir de 1971 (encore amplifiée par la réforme de 2008), introduction de la parité en 1999, passage du septennat au quinquennat en 2000, extension de la décentralisation en 2003, adjonction de la Charte de l'environnement en 2004 et la réforme de 2008.</p>
Institutions européennes	<ul style="list-style-type: none"> • depuis la guerre, la démocratie française s'inscrit dans le cadre du Conseil de l'Europe et du Conseil de l'Union européenne qui élargissent le champ du débat et définissent une citoyenneté européenne. Au sein de l'Union européenne, les membres sont tenus par le droit communautaire (traités, règlements, directives, décisions de la Cour de justice de l'Union européenne) ; 	<p>À partir d'un exemple de questions débattues au niveau européen, présenter les institutions européennes en montrant ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui relève de l'ordre juridique supranationale.</p> <p>L'idée de citoyenneté européenne est habilitée à faire valoir ses droits devant une juridiction européenne (Cour de justice de l'Union européenne ou Cour européenne des droits de l'homme) ;</p> <p>à l'occasion d'une procédure, aborder les différents droits liés à la citoyenneté européenne dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.</p> <p>Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté (concours Découvrons notre Constitution, visite de l'Assemblée nationale ou d'une haute juridiction ou d'institutions européennes, rencontre avec un élu, intervention d'un partenaire, dispositif Passeport Educdroit, etc.).</p>

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Démocratie (vue en CM1 et 6 ^e) délibérative et opinion publique	<ul style="list-style-type: none"> La démocratie est un régime où l'opinion publique capital, qui s'exprime à l'intermédiaire des médias sociaux, et saisi par des sondages de natures diverses ; 	<p>[EMI] Développer l'esprit critique sur la notion d'opinion publique, la conception, la conduite et le rôle des sondages.</p>
Information/désinformation Complotisme	<ul style="list-style-type: none"> L'information essentielle, tout particulièrement à l'ère du numérique l'émergence de « intelligences artificielles » ; 	<p>Étudier des exemples de désinformation de déstabilisation en s'appuyant sur la lutte contre la manipulation de l'information. Montrer comment nourrir le complotisme, en lien notamment avec le racisme et l'antisémitisme. À travers la production d'une lettre, l'importance de l'établissement d'une distinction entre croyance, opinion et savoir.</p>
Lanceurs d'	<ul style="list-style-type: none"> les médias sociaux sont eux aussi le lieu de débats et de mobilisations. Dans ce contexte, des lanceurs d'alerte prennent soin d'informer leurs concitoyennes et leurs concitoyens. 	<p>Analyser des exemples d'alertes réseaux sociaux (le mouvement #MeToo, les affaires financières); le cas de Chelsea Manning (lanceurs d'alerte), 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte.</p> <p><i>Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information (concours ou intervention d'un partenaire en lien avec l'EMI, etc.) et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN).</i></p>

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Citoyenneté active (vue en CM1) Élections et référendum	<ul style="list-style-type: none"> Les campagnes électorales et les campagnes référendaires sont des occasions de débats (entre tous les citoyens, comme entre ceux qui sont déjà ou aspirent à être des représentants politiques) et des moments décisifs de la vie démocratique – le vote n'est pas obligatoire, mais marquant un engagement au sein de la cité ; les formes traditionnelles de l'engagement de meurtre, engagement politique et exercice d'un mandat, engagement associatif ou humanitaire, démocratie scolaire ; l'engagement dans les institutions (armée, police, justice, éducation) ; l'exercice de la liberté permet aux citoyennes et aux citoyens d'exercer leur opinion et de faire pression sur les gouvernements. 	<p>Exposer les différentes temporalités et modalités électorales (élections présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, européennes).</p> <p>Étudier une campagne électorale ou référendaire. Examiner les procédures et le caractère public des délibérations municipales (filmées, enregistrées, données disponibles).</p> <p>Étudier des parcours d'engagement dans une institution ou une association.</p> <p>Étudier le fonctionnement de la démocratie scolaire et insister sur le rôle que les élèves sont amenés à y jouer. Prendre l'exemple de l'engagement animalier.</p> <p>Présenter le service national universel (SNU), dispositif national permettant de découvrir différentes formes et domaines d'engagement.</p> <p><i>Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté aux médias et à l'information (intervention d'un partenaire, d'élus, de bénévoles d'associations, visite d'institutions publiques, actions concrètes d'engagement, etc.) ou d'éducation à la défense.</i></p> <p>Proposition globale et synthétique : suivre le parcours d'une loi, de la situation à l'application en passant par mobilisations et débats, pour voir le jeu des acteurs des institutions et appréhender comment agit le contrôle de l'exemple la loi Veil de 1975 ou la loi sur le mariage pour tous en 2013).</p>

	<ul style="list-style-type: none"> les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression et aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ». 	celle des fournisseurs (règlement européen sur les services numériques - <i>Digital Services Act</i> , Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos). Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).
--	--	--

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> La Charte de l'environnement 2004 a été intégrée au bloc de constitutionnalité en 2005 ; elle consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité. 	[EDD] Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité. En lien avec ses articles 2 et 3, étudier des exemples de mise en œuvre « responsabilité sociétale des entreprises » à partir de plusieurs exemples de grands groupes (portée et limites). Se saisir d'une des nombreuses conférences internationales aux enjeux de consommation. On peut inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.).

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions environnementales

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Démocratie représentative (vue en 6 ^e) Légitimité	<ul style="list-style-type: none"> Dans une démocratie représentative, la délibération a vocation à fonder la légitimité de la décision prise ; cette délibération pour prendre des décisions se retrouve aux échelles européenne et internationale ; 	Étudier la portée et les limites des conférences internationales sur le climat (COP).
Démocratie participative	<ul style="list-style-type: none"> de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision, afin de favoriser la participation à la démocratie ; dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ; avec le numérique et les réseaux sociaux, les discours individuels et privés concurrencent fortement ceux des experts ou des scientifiques. 	Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle locale (quartier, budgets participatifs). Éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'étude de la convention pour le climat. Rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir d'exemples journalistiques.

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Attendus et objectifs

La formation menant au CAP aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles la diversité des individus, leurs conceptions du monde librement choisies, les valeurs et les principes de la République française et, plus encore, la complexité de la réalité sociale. La question de la cohésion sociale est également soulevée. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions interrogent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la complexité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Solidarité et fraternité (vues en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, la devise de la République française indique que la Nation est porteuse de ces valeurs. 	Étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assistance, contributions) et ses dimensions sociales.

	<p>d'un projet -si implique à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité liens étroits de solidarité entre les citoyens ;</p>	<p>volontaires) et ses modalités (redistribution, secour public par l'État et les celui des fonds sociaux à destination des élèves pourront servir d'exemples à l'étude. Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou françaises (notamment menées par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.</p>
Égalité femmes-hommes (vue en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> • l'égalité entre les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ; 	<p>Mettre en regard l'évolution législative nationale et internationale et les données relatives à la place des femmes dans la vie professionnelle, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves. Étudier particulièrement la question de la représentation genrée des formations et des professions et les actions mises en œuvre pour dépasser.</p>
Discriminations et société inclusive (vues en 5 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> • la lutte contre les discriminations se nourrit du principe de fraternité. La conception d'une société inclusive des personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ; 	<p>Examiner la question des moyens pour lutter contre les discriminations, notamment celles liées au handicap en milieu scolaire et dans le monde du travail (rôle du Défenseur des droits) ; étudier l'exemple d'une association luttant contre le handicap (exemple).</p>
Racisme, antisémitisme, antisiganisme, xénophobie et haine anti-LGBT	<ul style="list-style-type: none"> • le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme et la haine anti-LGBT sont punis par la loi. 	<p>S'appuyer sur les travaux de consultative des droits de l'homme pour dresser un état des lieux de la question en France, notamment au travers des lois (loi Gayssot, 1990). Ces démarches peuvent s'appuyer sur la journée internationale des femmes, journée internationale des personnes handicapées, ou la participation à des concours (prix Ilan Halimi, Nous autres).</p>

La République et la Nation

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Indivisibilité de la République Décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V^e République assure un équilibre entre la Nation et la diversité de ses territoires ; 	<p>Étudier le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; le statut des territoires ultramarins. On pourra notamment prendre des exemples en lien avec les travaux de la Commission de la décentralisation.</p>
Nationalité et citoyenneté (vues en CM2)	<ul style="list-style-type: none"> • la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquiescer à la nationalité française comme par celle d'une citoyenneté européenne ; 	<p>Examiner les diverses procédures par lesquelles la nationalité française est acquise ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant joué un rôle significatif dans l'histoire de la France (recueil <i>Portraits de France</i>) ; présentation des droits afférents à la citoyenneté européenne.</p>
Défense et sécurité (vues en 4 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> • la communauté nationale se matérialise aussi dans la défense nationale confrontée aux enjeux de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. Différents dispositifs permettent à la jeunesse de s'engager au service de la défense et de la sécurité nationales. 	<p>Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne. Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement national, on évoquera les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets la République, classes de défense et de sécurité globale, classes et lycées engagés (éducation à la défense).</p>

L'engagement des citoyens au service de la société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Citoyenneté active (vue en 3 ^e)	<ul style="list-style-type: none"> Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens et citoyennes de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (par exemple maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à des responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a le droit de se présenter à la loi, le statut de gouvernant potentiel. 	<p>Examiner les voies d'accès aux associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personnalité. Présenter les différentes possibilités d'engagement des jeunes (institutions politiques, syndicats, etc.).</p> <p>Confronter l'idéal de démocratie à la réalité : renouvellement des responsables politiques (parité femmes-hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).</p>